



ABC arbitrage

Résultat du réinvestissement du dividende 2013

Le dividende 2013 de 0,20 euro par action a détaché le 4 juillet 2014.

Les actionnaires pouvaient percevoir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage émises à un prix de 4,75 euros.

Au terme de la période d'option, 1 311 492 actions ont été créées et 4,03 millions d'euros ont été versés en numéraire. Le taux global de réinvestissement ressort donc à plus de 61%.

Pour mémoire, le paiement en numéraire et l'inscription en compte des actions ont été initiés le mercredi 23 juillet 2014.

Ainsi, à cette date, le capital social s'établit à 857 239,71 euros divisé en 53 577 482 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital ⁽¹⁾ :

- ABC participation et gestion : 14,8%
- Aubépar Industries SE* : 14,2%
- Financière WDD** : 7,3%
- Eximium ⁽²⁾ : 6,1%
- Management*** : 13,5%
- Public : 42,3%
- Autodétention : 1,8%

* Concerne Aubépar Industries SE et ses filiales

** Holding détenue à 50,01% par D. Ceolin

*** Dirigeants opérationnels et responsables de département du groupe

(1) : selon déclarations spontanées des actionnaires

(2) : dernière position connue déclarée par EXIMIUM à la société ABC arbitrage le 07/07/2014

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com

Relations presse – VS E-MEDIA - Valérie Sabineu: 06 61 61 76 73

Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP